

DEMANDE DE L'ALLOCATION STARTBEDRAG

Vous attendez un bébé ? Toutes nos félicitations!

Chaque enfant né doit avoir toutes les chances dès le début. Ainsi, afin de soutenir les parents, tout enfant né en **Flandres** après le **01/01/2019** et y étant domicilié, a droit à un cadeau de 'bienvenue-au-monde' sous la forme de l'allocation startbedrag.

Même si votre enfant n'est pas encore né, vous pouvez, si vous êtes domicilié en Flandre, demander l'allocation Startbedrag dès le **6e mois** de grossesse!

Grâce à notre outil en ligne, cela se fera en un clin d'œil et nous assurerons un traitement correct et rapide de votre demande. Vous recevrez l'allocation Startbedrag de KidsLife à partir du **8e mois** de grossesse!

Vous préférez faire la demande par écrit? Aucun problème! Nos conseillers sont prêts à vous guider et à répondre à toutes vos questions.

Vous désirez d'autres renseignements ?

Nous vous donnerons volontiers de plus amples informations au sujet de votre dossier.

Vous trouvez un aperçu de tous nos bureaux sur notre site web.

KidsLife Flandre, Sint-Clarastraat 48bis, 8000 Bruges

T: 078 48 23 45

M: vlaanderen@kidslife.be

Tous nos formulaires sont conformes à la loi Only-once du 5 mai 2014. Nous ne vous demandons que des informations que nous ne connaissons pas encore ou que nous ne pouvons pas consulter parce que nous ne disposons pas d'éléments suffisants.

Formulaire de demande

1. Renseignements concernant le demandeur

Nom et prénom:

Date de naissance: :

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

E-mail:

Téléphone/GSM:

2. Renseignements concernant la mère (si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:

Date de naissance:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

3. Renseignements concernant le père/la coparente (s'il/si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:

Date de naissance:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

4. N'oubliez pas de signer le formulaire avant de nous le retourner

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir pris connaissance de l'information ci-jointe.

Date Signature

8. Joignez cette attestation:

- L'enfant n'est pas encore né:

Ajoutez une attestation originale de votre médecin ou de votre sage-femme ou demandez-lui de compléter le formulaire ci-dessous. Après la naissance, remettez-nous une attestation de naissance. Vous recevrez cette attestation lorsque vous déclarerez la naissance. Si vous recevez une attestation électronique de votre commune, vous pouvez nous l'envoyer par e-mail.

- L'enfant est déjà né:

Ajoutez une attestation de naissance à cette demande. Vous recevrez cette attestation lorsque vous déclarerez la naissance. Si vous recevez une attestation électronique de votre commune, vous pouvez nous l'envoyer par e-mail.

Attestation destinée au paiement anticipé de l'allocation de naissance

A compléter au plus tôt 4 mois avant la date d'accouchement prévue.

Je, médecin/sage-femme, déclare que

Madame est enceinte de 5 mois au moins. La date présumée de la naissance est le/...../.....

L'intéressée attend des jumeaux/triplés/....

Date: le/..../.....

Signature et cachet

Paiement de votre Groeipakket sur un compte à vue

Déclaration des bénéficiaires

1. Prénom et nom :

Rue et numéro

Code postal et localité

Numéro national

2. Prénom et nom :

Rue et numéro

Code postal et localité

Numéro national

Nous demandons que notre Groeipakket soit versé sur le compte
(le numéro se trouve sur vos extraits de compte)¹

IBAN _ _ _ _ _

BIC _ _ _ _ _

Je m'engage à vous avertir immédiatement si je n'ai plus accès sur le compte. Dans ce cas, je
renseigne un nouveau numéro de compte.

Date Signature des 2 bénéficiaires:

.....

Téléphone :

E-mail : @

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer le Groeipakket. Si vous voulez consulter ou corriger
les données qui vous concernent, prenez s.v.p. contact avec votre caisse d'allocations familiales à l'adresse ci-
dessus.

¹ Ce numéro de compte sera vérifié auprès de votre banque